

Québec, le 18 octobre 2021

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux des centres de services scolaires,

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs d'établissement,

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents des conseils d'établissement,

Mesdames et Messieurs les membres des conseils d'établissement,

Objet : Formation obligatoire des membres des conseils d'établissement

La mise en œuvre de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique* relativement à l'organisation et la gouvernance scolaires entreprend sa deuxième année et vous serez à l'avant-plan du processus décisionnel dans vos établissements respectifs.

Comme prévu par la loi, les membres des conseils d'établissement s'engagent à suivre une formation obligatoire expliquant le fonctionnement des conseils et le rôle de chacun dans ceux-ci. Le contenu de la formation est disponible sur le site Quebec.ca et ne requiert pas d'inscription. Les comités de gouvernance et d'éthique des centres de services scolaires sont mandatés pour s'assurer du respect de cette obligation. Un webinaire de présentation du contenu de la formation sera offert le mardi 9 novembre 2021 à 19 h, en reprise le jeudi 11 novembre à 19 h. Il s'adresse plus particulièrement aux nouveaux membres, mais tous sont bienvenus. Les détails concernant les modalités de participation à cette rencontre seront communiqués ultérieurement.

Les membres poursuivant leur mandat, quant à eux, constateront que le contenu de cette formation s'avère toujours d'actualité. Il peut donc être consulté à tout moment; il vous sera utile de vous y référer fréquemment. Le Ministère a également développé un plan d'accompagnement spécifique pour cette deuxième année de mise en œuvre, comprenant notamment la diffusion de six courtes publications étalées sur l'ensemble de l'année ayant pour objectif de préciser et de réinvestir le contenu de la formation.

De nombreuses étapes seront à franchir par votre conseil d'établissement dans les prochains mois, en lien avec les moments forts de l'année scolaire. N'hésitez pas à

communiquer avec l'équipe ministérielle de la gouvernance scolaire pour toute question ou tout besoin complémentaire : gouvernance@education.gouv.qc.ca.

Que l'année scolaire 2021-2022 soit fructueuse, animée et ancrée dans la réussite scolaire des élèves. Bon succès à votre conseil d'établissement!

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,

A handwritten signature in blue ink that reads "Stéphanie Vachon". The signature is written in a cursive, flowing style.

Stéphanie Vachon